

LES PÊCHES

LE CONFLIT ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, jeudi dernier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a assuré à la Chambre que la position du gouvernement du Canada en ce qui concerne les négociations entre le Canada et la France a été discutée avec des représentants du secteur, des pêcheurs et le gouvernement de Terre-Neuve. Lorsque les représentants du gouvernement sont allés à Paris, ont-ils changé la position adoptée par le gouvernement au détriment de Terre-Neuve, provoquant ainsi le retrait de cette province de ces entretiens?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la position du gouvernement du Canada n'a pas changé. Je veux qu'il soit bien clair que les négociations ne se font pas du tout au détriment de Terre-Neuve. Ce serait le cas si nous n'essayons pas de résoudre le problème très grave qui nous a été laissé à la suite de l'échec des lamentables négociations précédentes. Nous essayons de résoudre ce problème et d'assurer la sécurité, la stabilité et la prospérité au secteur de la pêche et des pêcheurs de Terre-Neuve et d'ailleurs dans la région Atlantique du Canada.

ON DEMANDE DE SUSPENDRE LES NÉGOCIATIONS

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, puisque le gouvernement de Terre-Neuve a retiré son équipe des négociations par suite de la position adoptée par le gouvernement du Canada, le ministre ne va-t-il pas annuler ces négociations jusqu'à ce que le gouvernement prenne une position qui soit acceptable aux habitants et au gouvernement de Terre-Neuve?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le Nouveau parti démocratique a fait connaître sa position à propos de plusieurs questions internationales. Il veut se retirer de l'OTAN, des négociations commerciales ainsi que de celles sur les pêcheries. La seule cause que ce parti a décidé d'embrasser est celle de la violence comme l'a exposé précédemment leur ancien porte-parole sur les affaires internationales.

● (1440)

ON DEMANDE UNE STRATÉGIE COMMUNE

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je dois dire qu'on n'a jamais tenté de manière aussi honteuse d'esquiver une question qui était légitime. Il s'agit de savoir ce que vaut la parole du premier ministre. Les députés ont tous entendu le premier ministre s'excuser auprès du gouvernement et des citoyens de Terre-Neuve pour avoir conclu avec la France un accord à l'insu de cette province. Nous l'avons tous entendu dire qu'il n'y aurait plus jamais de tels accords sans que la population et le gouvernement de Terre-Neuve n'en approuvent la teneur.

Or, au moins un gouvernement de la région de l'Atlantique vient de quitter la table des négociations. Il faut donc se demander ce que vaut la parole du premier ministre. Va-t-on suspendre les pourparlers tant que la délégation canadienne, dont les membres représentent le gouvernement fédéral et

Questions orales

chacune des provinces concernées, ne sera pas convenue d'une stratégie commune à la table des négociations?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, on semble soutenir, au nom du parti libéral, sans doute, la position extraordinaire selon laquelle les provinces auraient chacune un droit de veto dans le cadre de toute négociation internationale où le gouvernement fédéral serait partie prenante. Le gouvernement canadien n'a jamais pris pareil engagement. Nous nous sommes engagés à solliciter l'entière collaboration de l'industrie, des pêcheurs et des provinces concernés. Voilà précisément ce que nous avons fait.

Le premier ministre terre-neuvien a été consulté et il s'est fait représenter aux négociations qui se déroulent en France. Nous regrettons la décision qu'il vient de prendre. J'espère qu'il comprend notre souhait de le voir réintégrer la délégation, avec ses représentants.

Nous sommes en train de négocier dans l'intérêt des pêcheurs des provinces de l'Atlantique, des pêcheurs terre-neuviens, de nos pêcheurs canadiens. Les négociations se poursuivent. Si nous nous estimons incapables de soutenir, dans le cadre de ces négociations, la cause des pêcheurs de Terre-Neuve, celles-ci ne déboucheront pas sur une entente, naturellement, mais nous travaillons entre-temps dans l'intérêt des Canadiens.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ANNULER LES RÉUNIONS PRÉVUES ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, la position extraordinaire que soutient le parti libéral—extraordinaire eu égard à l'histoire de cet endroit—c'est que le peuple canadien devrait pouvoir s'attendre à ce que le premier ministre remplisse ses promesses.

Le premier ministre, le ministre des Pêches et le ministre des Transports, le représentant de Terre-Neuve au cabinet, ont tous dit que la morue de l'Atlantique n'était pas visée par les négociations et qu'aucun accord ne serait conclu sans le consentement du gouvernement terre-neuvien et de ses administrés. Cela n'est plus possible sans la participation du gouvernement terre-neuvien.

Le gouvernement va-t-il annuler immédiatement les réunions que les représentants de la France et ceux du Canada doivent tenir le mois prochain, convoquer une réunion de tous les intéressés, c'est-à-dire des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces de l'Atlantique, pour essayer d'établir une stratégie commune? S'il est impossible d'établir une stratégie commune, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures va-t-il s'assurer que le premier ministre remplisse la promesse, solennelle je suppose, qu'il a faite à la Chambre à la population et au gouvernement terre-neuviens?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je viens tout juste de lire la déclaration du premier ministre de Terre-Neuve et du Labrador. La position du député est vraiment extrême comparée à celle exprimée par le premier ministre de Terre-Neuve et du Labrador. La raison en est évidente. Le premier ministre de Terre-Neuve et du Labrador tient à protéger les intérêts légitimes des pêcheurs de Terre-Neuve et du Labrador. Le député